



Alençon Tourisme

L'émotion par excellence

Brochure groupes et séminaires 2026



BIENVENUE SUR NOTRE TERRITOIRE !



P1
Les atouts de la destination

P2
Venir à Alençon

P3
Parkings et plans

P4
Nos visites guidées

P5
À la découverte des pépites du territoire

P6-7
À la journée

P8
Séjour

P9
Journée randonnée dans les Alpes Mancelles

P10
Dans les pas des saints

P11
Villes sanctuaires en Normandie

P12-13
Scolaires

P14
Terroir & gastronomie

P15-17
Alençon business events

P18-19
Restaurateurs, traiteurs, hébergeurs et salles de séminaires partenaires

P20
Conditions de vente



Un savoir-faire unique au monde inscrit à l'UNESCO : **la dentelle**

Alençon, ville classée “**Site patrimonial remarquable**”



Saint-Céneré-le-Gérei, l'un des **plus beaux villages de France**

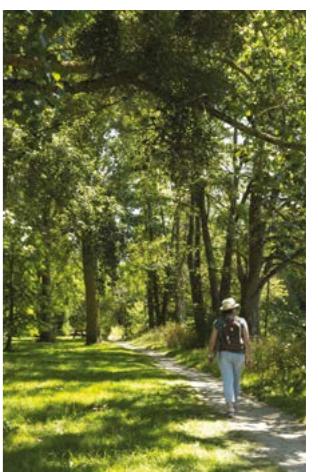
Une ville **sanctuaire**



33 hectares de parcs et jardins



Des produits locaux dans votre assiette



Se ressourcer à l'écart du stress des grandes villes



2 grands itinéraires à vélo



2 GR® et près de 200 km de **circuits de randonnée**

Vous souhaitez organiser pour votre groupe un séjour, une journée découverte ou un séminaire sur notre territoire ? Une équipe de professionnels est à votre disposition !

L'Office de tourisme de la Communauté Urbaine d'Alençon met à votre service ses connaissances afin de vous faire vivre des expériences uniques...



Fanny DE SAINT JORES et Dorine CHÉRON

Service groupes et affaires

Alençon Tourisme
+33 (0)2 33 80 66 35
groupes@visitalencon.com
www.alencontourisme.com

8 bonnes raisons de nous faire confiance

- Une connaissance approfondie de notre territoire
- Une note de satisfaction des groupes de 9/10
- Un interlocuteur unique et privilégié
- Des devis sur demande et des programmes sur mesure adaptés à vos attentes
- Des forfaits tout compris
- Des conseils personnalisés selon vos envies
- Des programmes complets, sans être trop chargés pour respecter les horaires
- Des partenaires de qualité

Alençon est la destination idéale : elle vous offre un cadre dynamique et dépaysant, au cœur d'un territoire abordable, au patrimoine riche et doté d'animations culturelles variées.

VENIR À ALENÇON

Idéalement installée dans le sud de la région Normandie, entre Paris et Rennes, la ville d'Alençon est très facilement accessible, d'où que vous veniez !



Publication : Alençon Tourisme - **Responsables de projet :** Dorine Chéron et Fanny De Saint Jores
Conception graphique : Wild&Slow et Alençon Tourisme - **Impression :** Imprimerie Auffret-Plessix
Crédits photos : O. Héron, service communication de la CUA - Sanctuaire Louis et Zélie Martin - Alençon Tourisme, P. Beltrami - Centre des monuments nationaux - Gîtes de France - Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon, D. Commenchal - Office de tourisme du Mont Saint-Michel, Jimmy Perrotte, Neil Grant - Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, Marion Nogueira - Alençon Tourisme - Chocolaterie Glatigny - Le Bercail - Parc Rustik - Les Imaginariums - Université du domicile - Soo Good - Gauthier traiteur - La Réserve by Fano - La maison du Gasseau - L'Auberge de la vallée - Ibis - Hôtel des Ducs - Campanile - In Design - B&B - Château de Saint-Paterne - Brit Hôtel, Christelle Courant - Le château des Requêtes - Gîte d'Écouves



PARKINGS & PLANS



Stationnement des bus à Alençon

Haut de la place du Plénitre (*recommandé pour les départs de visites guidées*)

Rue de Bretagne
le long de la place
Foch (*recommandé*
pour les visites du musée
des Beaux-Arts et de la
Dentelle via la rue du
Collège)

Dépose minute
rue Jullien
*(recommandé pour
les visites du musée
des Beaux-Arts et de
la Dentelle via la cour
François Bouilhac)*



Stationnement des bus à Saint- Céneri-le-Gérei

Privilégiez une arrivée par Moulins-le-Carbonnel.
Déposez le groupe devant le restaurant l'Auberge des Peintres puis allez vous stationner sur l'emplacement prévu.

Si vous arrivez par la route d'Alençon, vous pouvez faire demi-tour à la sortie du village en direction de Moulins-le-Carbonnel.

NOS VISITES GUIDÉES

À LA DÉCOUVERTE DES PÉPITES DU TERRITOIRE



Nouveauté ! Visite costumée d'Alençon

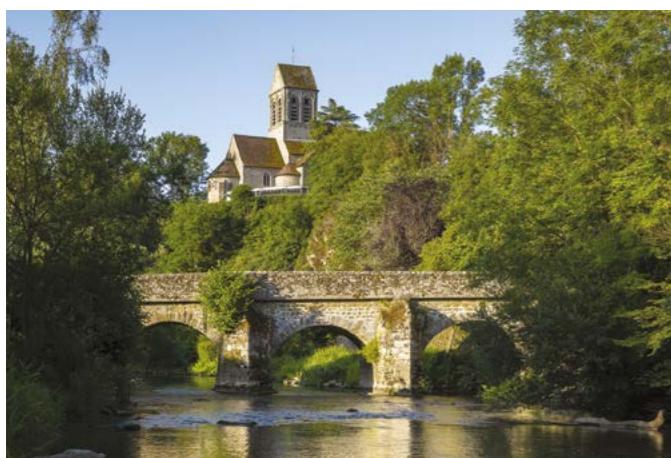
Plongez dans l'histoire fascinante d'Alençon avec notre nouvelle visite guidée. Remontez le temps et découvrez la cité des Ducs au Moyen Âge. Accompagnés de guides en tenues d'époque, vous explorerez les cours médiévales et découvrirez les secrets cachés de cette ville historique. Une aventure immersive unique qui vous transportera au cœur du passé captivant d'Alençon !



À la découverte d'Alençon



Née sur la rive droite de la Sarthe, Alençon, ancienne Cité des Ducs, est devenue célèbre grâce à son savoir-faire unique au monde : la Dentelle au Point d'Alençon. Venez découvrir son centre-ville et ses monuments riches en histoire et en anecdotes : la maison d'Ozé, la Basilique Notre-Dame, le quartier médiéval de Saint-Léonard, la Halle au blé, le château des Ducs et sa Dame Blanche...



Saint-Céneri-le-Gérei, un des Plus Beaux Villages de France



Saint-Céneri-le-Gérei est un petit bourg au charme pittoresque, classé parmi Les Plus Beaux Villages de France® depuis 1983. Découvrez l'origine de son nom et les mystères qui entourent l'histoire du village, puis laissez-vous porter par le récit de l'auberge des sœurs Moisy et de sa fameuse salle des Décapités, qui a tant inspiré les peintres du XIX^e siècle. Ici, des hommes et des femmes ont laissé, à leur manière, une empreinte indélébile dans l'âme du village.

Visites guidées : 1h30 / Du lundi au samedi forfait à partir de 160€ / Dimanche 210€ / Jours fériés 230€
Base de 30 personnes payantes / Valable toute l'année

En plus de nos parcours classiques, d'autres visites thématiques sont disponibles :
les Femmes marquantes, Alençon durant la Seconde Guerre mondiale, etc. N'hésitez pas à nous renseigner !
Vous disposez de peu de temps ? Optez pour nos formats courts en 40 minutes chrono : Le Château des Ducs ou La Basilique Notre-Dame / Forfait groupe : à partir de 60€



Le musée des Beaux-Arts et de la Dentelle

Sacrée "dentelle des Reines et reine des dentelles", lors de l'Exposition Universelle de 1851, la Dentelle au Point d'Alençon est un savoir-faire unique au monde inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité à l'UNESCO.

Venez découvrir le musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, dont une grande partie lui est consacrée, qui présente, à travers une scénographie moderne et ludique, 4 siècles d'évolution de cette technique à l'aiguille. Dix étapes sont nécessaires pour réaliser le Point d'Alençon et il faut entre 7 à 15 heures de travail pour confectionner un ouvrage aux dimensions d'un timbre-poste. En fonction des disponibilités, le groupe aura la chance de voir à l'œuvre l'une des dix dentellières de l'Atelier National faire une démonstration des différentes étapes. Et si le temps le permet, vous ferez un petit tour par la section Beaux-Arts du XV^e au XX^e siècle ou bien par l'incroyable collection d'objets cambodgiens d'Adhémar Leclère, ancien administrateur colonial.

Visite guidée : 1h30 / 6€ / 5€, + de 60 ans / Gratuit, - 26 ans
Base de 20 personnes payantes
Valable toute l'année sauf le lundi de septembre à juin



Le musée du vélo "La Belle Échappée"

Il est situé à 15 minutes d'Alençon, à Villeneuve-en-Perseigne. Venez découvrir toute l'histoire du vélo et de la compétition cycliste depuis 1817, retrouvez l'ambiance de la course nationale et de sa caravane, replongez dans ses souvenirs... C'est ce que vous propose l'espace muséographique de "La Belle Échappée" à travers l'une des plus belles collections d'un passionné, Ivan Bonduelle.

Visite guidée : 1h / 5€ / Base de 20 personnes payantes
Ouvert d'avril à septembre



Les jardins de la Mansonière

À quelques pas du village de Saint-Céneri-le-Gérei, l'un des Plus Beaux Villages de France, Les Jardins de la Mansonière vous proposent de découvrir un jardin d'atmosphère où 9 jardins clos se succèdent : roseraie de variétés anciennes, jardin lunaire, paisible jardin asiatique, jardin de senteurs, patio et potager néogothique.

Visite guidée : 2h / 8€
50 personnes maximum par créneau
Valable d'avril à septembre
Option goûter à 7€ par personne

À LA JOURNÉE

À LA JOURNÉE



Destination Alençon

Capitale de la Dentelle, depuis que Colbert y a installé la Manufacture Royale en 1655, Alençon développe le savoir-faire du Point d'Alençon, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Ce savoir-faire unique au monde se dévoile à vous grâce à la scénographie du musée des Beaux-Arts et de la Dentelle et durant les démonstrations des dentellières aux doigts de fées. Finissez la journée par une visite guidée de la ville, classée "**Site patrimonial remarquable**". Puis, découvrez la microbrasserie familiale "Le Bercail" avec une visite et une dégustation en explorant trois bières aux profils variés, le tout conclu par une douceur sucrée.

1 journée / À partir de 66€
Base de 20 personnes payantes

PROGRAMME

10h Visite guidée du musée des Beaux-Arts et de la Dentelle
12h Déjeuner dans un restaurant d'Alençon
14h Visite guidée de la ville
15h45 Visite d'une microbrasserie et dégustation

Au fil des siècles à Carrouges

Sept siècles d'histoire... Carrouges est d'abord, au XIV^e siècle, une place forte de la Guerre de Cent Ans. Il devient un logis seigneurial au XV^e siècle puis il est augmenté au XVI^e siècle d'un châtelet d'entrée considéré comme le premier témoin de l'architecture de la Renaissance en Normandie. De nouveau fortifié au temps des guerres de Religion, sa fonction de demeure de prestige s'affirme jusqu'à nos jours. N'oubliez pas, cerise sur le gâteau, la visite de l'appartement de parade du XVII^e, composé de 4 salles et qui surprend par son faste et son luxe, entre tentation baroque et classicisme.

Visite commentée : 1h30 / À partir de 11€*
Entre 8 et 15 personnes : forfait à 165€
Du lundi au vendredi
Valable toute l'année

*Sous réserve de modification



Destination Saint-Céneri-le-Gérei

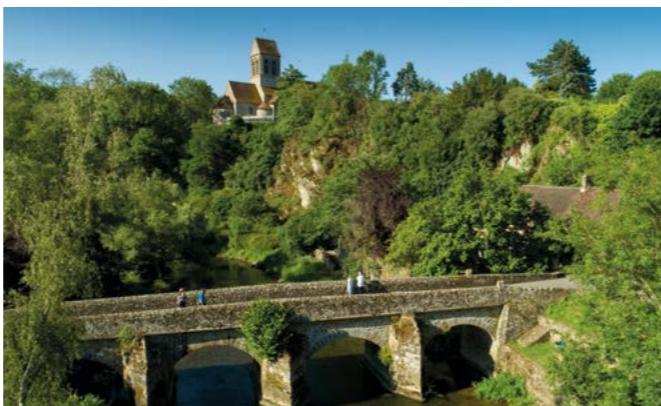
Dans un cadre verdoyant et escarpé, découvrez l'envoutante région des Alpes Mancelles, à seulement 15 minutes d'Alençon. Remontez le temps à travers les mythes et légendes qui entourent l'histoire de ce petit village, labellisé "Les Plus Beaux Villages de France®" depuis 1983, sans oublier d'écouter le récit des peintres du XIX^e qui aimaient tant peindre ce village.

Pour finir, encore de la douceur et de la sérénité en découvrant 9 jardins clos qui se succèdent : roseraie de variétés anciennes, jardin lunaire, jardin asiatique, jardin de senteurs, patio, potager néogothique.

1 journée / À partir de 60,50€
Base de 25 personnes payantes

PROGRAMME

10h Visite du village
12h Déjeuner dans un restaurant du village ou à proximité
14h Visite des jardins de la Mansonière



Histoire de pierres et de fils

Vous commencerez la journée par la visite guidée du musée des Beaux-Arts et de la Dentelle et la découverte des secrets du Point d'Alençon grâce à la démonstration d'une des dix dentellières maîtrisant ce savoir-faire unique au monde inscrit à l'UNESCO. Puis, direction Carrouges pour une visite de son imposant château du XIV^e siècle, entièrement meublé. Il fut d'abord une place forte lors de la Guerre de Cent Ans avant de devenir un logis seigneurial enrichi d'un châtelet au XVI^e siècle, premier témoin de la Renaissance en Normandie. Vous y dégusterez un repas digne des plus grands seigneurs dans l'ancienne salle de garde ou l'ancienne boulangerie du château – immersion garantie ! Pour finir, visite avec Hughes et Corinne, les propriétaires de la ferme cidricole Desfrièches, qui vous raconteront les secrets de fabrication d'un bon cidre ou d'un bon pommeau, le tout avec une dégustation proposée en fin de tour.

1 journée / À partir de 55€
Base de 30 personnes payantes
Valable toute l'année / Du lundi au vendredi



PROGRAMME

10h Visite du musée des Beaux-Arts et de la Dentelle
12h Déjeuner au château de Carrouges à "La table des seigneurs"
14h30 Visite commentée du château de Carrouges
16h30 Visite guidée et dégustation à la ferme cidricole

SÉJOUR



Alençon et les Alpes Mancelles

PROGRAMME 1 JOUR

Plongez-vous dans l'histoire de la capitale de l'Orne en combiné avec la pépite des Alpes Mancelles ! Découvrez les trésors de la dentelle au point d'Alençon, délectez-vous d'un savoureux repas dans un restaurant local, puis laissez-vous charmer par la beauté pittoresque de Saint-Céneri-le-Gérei. Terminez en douceur avec une visite des jardins de la Mansonière, accompagnée d'un délicieux goûter.

1 jour / À partir de 64€
Base de 25 personnes payantes
Valable de mars à octobre

10h Visite guidée du musée des Beaux-Arts et de la Dentelle
12h Déjeuner dans un restaurant d'Alençon
14h Visite guidée de Saint-Céneri-le-Gérei
16h Goûter normand dans une auberge



PROGRAMME 2 JOURS

Suivez votre guide à Alençon en écoutant ses histoires marquantes puis découvrez les secrets de fabrication du pommeau, du cidre et du poiré. Le lendemain, admirez la Dentelle au Point d'Alençon avec une démonstration unique, et terminez par une balade dans les magnifiques Alpes Mancelles jusqu'à Saint-Céneri-le-Gérei.

2 jours / À partir de 215€ par personne en hôtel **
(Tarif hors taxe de séjour).
Nous consulter pour prix des hôtels ***
Base de 25 personnes payantes en chambre double
Supplément single de 60€ en **
Valable toute l'année



Jour 1

10h Visite découverte d'Alençon
12h Déjeuner dans un restaurant d'Alençon
14h Visite guidée du Château de Carrouges
16h Visite de la ferme cidricole Desfrièches
19h Dîner + nuitée dans un hôtel ** à Alençon

Jour 2

10h Visite du musée des Beaux-Arts et de la Dentelle
12h Déjeuner dans un restaurant de Saint-Céneri-le-Gérei
14h Visite guidée de Saint-Céneri-le-Gérei

JOURNÉE RANDONNÉE DANS LES ALPES MANCELLES



Journée randonnée dans les Alpes Mancelles

Découvrez les Alpes Mancelles de la plus belle des façons : à pied ! Empruntez l'une des boucles de randonnées sur les chemins de la vallée de la Sarthe, adaptée au niveau physique de votre groupe, pour une journée ou une demi-journée. Suivez ensuite le guide pour une visite de l'un des Plus Beaux Villages de France, Saint-Céneri-le-Gérei. Une journée alliant nature, gastronomie et patrimoine pour une expérience mémorable à vivre en groupe.

En bonus : un exemplaire offert de notre topoguide de randonnées, de 14 circuits.



PROGRAMME 5 km

Base de 25 personnes / À partir de 42€ par personne

9h30 Randonnée "Trotté par la corniche"
12h Déjeuner dans un restaurant de Saint-Céneri-le-Gérei
14h Visite guidée de Saint-Céneri-le-Gérei

PROGRAMME 13 km

Base de 25 personnes / À partir de 20,50€ par personne

9h30 Randonnée avec pique-nique
16h Goûter gourmand

Option possible d'un accompagnateur randonnée.
Nous consulter pour prix et disponibilité.

DANS LES PAS DES SAINTS



Visite guidée de la maison natale de Sainte Thérèse

La maison natale de Sainte Thérèse est une étape incontournable pour plonger dans l'intimité d'une famille surprenante au destin grandiose. Sa muséographie prépare à une rencontre sensible avec les Martin. Un film réalisé à partir des correspondances familiales témoigne de la vie de cette famille du XIX^e siècle. La chapelle, avec ses sculptures et ses fresques, évoque, quant à elle, Sainte Thérèse et nous permet de découvrir sa chambre natale. **Sur demande, visite adaptée.**

Visites guidées : 1h30 / À partir de 30 personnes payantes
Offrande conseillée sur place de 3,80€,

Fermée en janvier et le lundi de septembre à juin



Dans les pas des trois saints

Découvrez l'histoire ordinaire d'une famille au destin extraordinaire, celle de la famille Martin et de la petite dernière qui deviendra plus tard, Sainte Thérèse. Ses parents, canonisés en 2015, tombèrent amoureux un beau jour de 1858. Ce sera le point de départ de la vie du couple qui élèvera ses cinq filles sur un chemin d'humanité et de croissance spirituelle avec une devise simple : "Dieu premier servi".

Vous commencerez par découvrir l'incontournable musée des Beaux-Arts et de la Dentelle et le savoir-faire du point d'Alençon, inscrit à l'UNESCO, dont Zélie Martin, la maman de Thérèse, avait le secret. Puis direction la maison natale de la Sainte où toute la famille y vécut avant le déménagement à Lisieux après le décès de Zélie. Et pour finir, la découverte de la Basilique Notre Dame où le couple se maria et où fut baptisée Thérèse quelques années plus tard.

1 journée / À partir de 49,50€
Base de 30 personnes payantes
+ offrande de 3,80€ à la maison natale conseillée,
à régler sur place

PROGRAMME

10h Visite du musée des Beaux-Arts et de la Dentelle
12h Déjeuner dans un restaurant d'Alençon
14h Visite de la maison natale de Sainte Thérèse
15h45 Visite guidée de la Basilique (30 min.)

AUTRES LIEUX DE PÉLERINAGE DE LA FAMILLE MARTIN

Maison nourricière de Sémalley Sanctuaire d'Alençon
02 33 26 09 87

Office de tourisme de Lisieux 11, rue d'Alençon 02 31 48 18 10

VILLES SANCTUAIRES EN NORMANDIE



Alençon, Lisieux et le Mont Saint-Michel !



Partez à la découverte de ces villes culturelles à travers un parcours verdoyant, empreint de spiritualité et d'histoires passionnantes. Venez à la rencontre d'un savoir-faire unique et savourez une gastronomie locale, riche et goûteuse.

4 jours / À partir de 650€ / Base de 20 personnes payantes
(Hors taxe de séjour)

PROGRAMME JOUR 1

12h30 Déjeuner dans un restaurant d'Alençon (Boissons et café inclus)
14h30 Visite guidée du musée des Beaux-Arts et de la Dentelle avec démonstration d'une dentellière (1h30)

16h15 Visite guidée de la Basilique Notre Dame (30 min.)

17h Visite de la Maison natale de Sainte Thérèse (1h30)

18h30 Messe

20h Dîner dans un restaurant d'Alençon / Nuitée en chambre double dans un hôtel **

PROGRAMME JOUR 2

Petit-déjeuner

8h30 Départ depuis Alençon

9h Visite d'une ferme cidricole (1h)

10h30 Départ pour Lisieux

11h Visite du village fromager Graindorge à Livarot (1h)

13h Déjeuner dans un restaurant de Lisieux (Boissons et café inclus)

15h30-18h30 Visite des différents lieux en lien avec Sainte Thérèse : les Buissonnets, chapelle du Carmel et son musée, Cathédrale Saint-Pierre et Basilique (2h45)

19h Dîner en demi-pension (Boissons et café inclus) / Nuitée à l'hôtel en chambre double

PROGRAMME JOUR 3

Petit-déjeuner

8h Messe à la Chapelle du Carmel

9h30 Visite exclusive du Haras d'Écajeul au Mesnil Mauger et collation avec une pâtisserie maison

10h45 Départ pour Avranches

13h Déjeuner à Avranches (Boissons et café inclus)

14h45 Visite du Scriptorial au musée des manuscrits du Mont Saint-Michel et visite du trésor de la basilique Saint-Gervais (2h30)

17h30 Départ pour le Mont Saint-Michel

18h45 Arrivée au Mont Saint-Michel – Temps libre

20h Dîner en demi-pension / Nuitée à l'hôtel en chambre double

PROGRAMME JOUR 4

Petit-déjeuner

9h Visite guidée du Mont Saint-Michel et du village (3h)

12h30 Déjeuner à l'auberge de la Mère Poulard – Menu omelette

14h30 Fin des prestations

En option : la traversée de la baie à pied avec un guide

SCOLAIRES / NOUVEAUTÉS

SCOLAIRES



Dans la peau des bâtisseurs

Le temps d'une visite, entrez dans la peau des bâtisseurs du Moyen Âge. Découvrez leurs secrets de construction, leurs outils et les différents corps de métiers qui ont permis l'édification des monuments emblématiques d'Alençon.

Visite guidée : 1h15 / 4€ par élève
Accessible cycles 2 et 3
Valable toute l'année



Visite ludique du village de Saint-Céneri-le-Gérei

Au programme : découverte guidée du village et de l'auberge des soeurs Moisy. En suivant le guide, les élèves partiront à la découverte des mythes et légendes entourant l'histoire de ce petit village niché au cœur des Alpes Mancelles. Puis ils se laisseront porter par le récit de l'auberge des sœurs Moisy et sa fameuse "salle des Décapités" qui a tant inspiré les peintres du XIX^e siècle. Ils recevront chacun un livret pédagogique avec des quiz et des énigmes.

Visite guidée : 1h15 / 4€ par élève
25 élèves par créneau pour l'auberge
Accessible cycles 2 et 3
Valable toute l'année



À la recherche du remède magique

Lancez-vous dans une course contre la montre pour venir en aide à un personnage célèbre d'Alençon ! Grâce à des indices, retrouvez les éléments de la potion de la sorcière dispersés dans le quartier Saint-Léonard.

Visite guidée : 1h15 / 4€ par élève
Accessible cycles 2 et 3
Valable toute l'année



La vie quotidienne au Moyen Âge

Plongez-vous dans l'univers des princesses et des chevaliers pour découvrir le quotidien des hommes et des femmes au Moyen Âge. Qui étaient-ils ? Que mangeaient-ils ? Où vivaient-ils ? Explorez leurs modes de vie, leurs traditions et leurs habitats pour mieux comprendre cette époque fascinante et riche en histoires. Chaque enfant aura un livret ludique à compléter le long de la visite.

Visite guidée : 1h15 / 4€ par élève
Pour les 6-12 ans
Valable toute l'année



Le Mystère de Pâques

Lors du marché, les œufs de la duchesse d'Alençon ont mystérieusement disparu ! Afin de sauver sa fête de Pâques, aidez Elisabeth d'Orléans à les retrouver. Résolvez des énigmes, repérez-vous dans la ville et suivez les indices pour retrouver les œufs cachés. Une expérience ludique qui allie observation, orientation et aventure !

Visite guidée : 1h15 / 4€ par élève
Accessible cycles 2 et 3
Valable toute l'année



“Mystères à...”

Menez l'enquête avec Mathilde ! Que ce soit à l'aide du livret "Mystères à Montsort", "Mystères à Saint-Léonard", "Mystères à Lancrel" ou celui du "Mystères à Saint-Céneri", les élèves devront jouer les Sherlock Holmes afin de résoudre la quinzaine d'énigmes du document, tout en s'amusant.

Enquête : 1h / 3€ par élève
Accessible aux 6-12 ans
Valable toute l'année

TERROIR & GASTRONOMIE



Visitez la ferme cidricole Desfrièches

À Sainte-Marguerite-de-Carrouges, dans une ferme du XVII^e siècle magnifiquement rénovée, les propriétaires vous accueillent sur leur exploitation. Vous aurez la possibilité de découvrir les vergers, le pressoir, la cuverie, les chais de vieillissement pour le pommeau et le calvados ainsi que de vieux outils de tonnellerie et d'arboriculture. Une dégustation sera proposée à l'issue de la visite.

Visites guidées : 1h30 / 6€

60 personnes maximum par créneau

Valable toute l'année



Visitez la chocolaterie Glatigny

La gourmandise n'est pas un vilain défaut !

Venez le découvrir en visitant la chocolaterie Glatigny et apprenez tous les secrets d'une fabrication artisanale pur beurre de cacao, avec des produits de qualité. Une dégustation et un verre de cidre vous seront proposés à l'issue de la visite.

Visites guidées : 1h30 / À partir de 4,40€

Base de 18 personnes payantes

Valable du lundi au vendredi



Visite d'une microbrasserie et dégustation

Poussez les portes de la microbrasserie familiale "Le Bercail", dans le centre d'Alençon, pour découvrir, le temps d'une courte visite, les grandes étapes de la fabrication de la bière artisanale. Profitez ensuite d'une dégustation guidée de trois bières aux profils variés, l'occasion d'apprendre à déguster et à reconnaître les différentes saveurs, le tout accompagné d'une touche sucrée pour conclure cette expérience dans un moment convivial et chaleureux.

Durée : 1h15 / 10€

Minimum 15 personnes

Valable du mardi au vendredi

ALENÇON BUSINESS EVENTS



Service affaires et séminaires

Située idéalement au carrefour de l'Île-de-France, de la Normandie et des Pays de la Loire, la ville d'Alençon est facilement accessible d'où que vous veniez. Proposant un cadre dépaysant, dynamique et un patrimoine riche avec des filières d'avenir comme la plasturgie, Alençon est la destination idéale pour vos rencontres professionnelles et vos séminaires. Alençon vous séduira grâce à ses infrastructures telles que l'ancienne Halle aux toiles, en cœur de ville et entièrement rénovée, pour accueillir vos événements de 15 à 500 personnes ou le Parc des expositions Anova, complètement modulable pour vos salons et soirées d'entreprises. Il existe une solution clé en main pour vos séminaires !

Pour vos conférences, vos team building, vos sessions de travail ou vos soirées, l'équipe d'Alençon Business Events met à votre disposition son expertise en conduite de projets afin de vous proposer une gamme de solutions sur mesure pour faire de vos manifestations une expérience unique.

Contactez l'équipe pour vos demandes de devis personnalisés : alenconbusinessevents@visitalencon.com / +33 (0)2 33 80 66 35

Journée séminaire pour vos petits groupes

Matin

Session de travail en centre-ville. Un espace de travail pensé et conçu comme un domicile où toutes les conditions sont réunies pour travailler comme à la maison.

Midi

Déjeuner dans un restaurant à 2 pas de la salle de travail.

Après-midi

Un atelier de 3 heures avec un maître-artisan chocolatier, Olivier Viel, doublement récompensé et engagé dans une démarche éthique ; vous apprendrez à fabriquer des bonbons en chocolat avec les fèves directement sélectionnées par Olivier. Vous découvrirez ainsi les secrets d'une délicieuse expérience gustative et créative, enrichissant votre collaboration de manière gourmande et inoubliable.

Option : différentes activités loisirs sont disponibles l'après-midi. Contactez-nous pour des devis personnalisés.

À partir de 109€ par personne / Base de 12 personnes



ALENÇON BUSINESS EVENTS

Produits à la carte pour vos activités de team-buildings ! (Non exhaustif).



RustiK

Au parc d'immersion fantastique RustiK, un team building promet une aventure hors du commun ! Entourés par des décors naturels et des créatures fantastiques, les membres de votre équipe participent à des défis interactifs et des énigmes stimulantes. Guidés par des acteurs passionnés, ils doivent résoudre des épreuves créatives qui encouragent la collaboration, la communication et le leadership. Ce cadre unique favorise le développement de relations solides et l'exploration de nouvelles perspectives, renforçant ainsi l'esprit d'équipe de manière mémorable et inspirante.

Quête de 4h / À partir de 37,50€ par personne
Possibilité de quête de 8h avec déjeuner inclus / 75€ par personne
Base de 20 personnes
Date en fonction des créneaux d'ouverture. Au-delà de 50 personnes, possibilité d'ouverture privative.



Le Petit Chocolatier

L'atelier animé par le maître-artisan chocolatier Olivier Viel offre une immersion savoureuse dans l'art du chocolat. Les participants découvrent le savoir-faire du "bean-to-bar", dont Olivier a le secret en sélectionnant et en transformant lui-même ses fèves de cacao. En plus de créer des bonbons en chocolat personnalisés, cette expérience stimulante renforce la cohésion d'équipe à travers des défis collaboratifs et des échanges gourmands, favorisant ainsi un apprentissage interactif et mémorable. Les participants repartent avec un ballotin à déguster chez eux !

Atelier : 3h / 14 participants maximum / 60€ par personne
Valable du lundi au vendredi



Les Imaginariums

Escape Game, Murder Party ou karaoké ? Plongez dans une expérience unique avec les activités proposées par Les Imaginariums, idéales pour vos séminaires et temps de cohésion. Dans un univers immersif où sang-froid et coopération sont essentiels, vous et votre équipe aurez 1 heure pour résoudre des énigmes et triompher dans des défis palpitants. Vous avez également à votre disposition une salle de karaoké privative et une salle de réunion de 35 m².

Tarifs sur demande

ALENÇON BUSINESS EVENTS



Accrobranche, kayak et autres activités en pleine nature !

Activités de pleine nature dans les Alpes Mancelles : canoë-kayak, accrobranche, course d'orientation, escalade, tir à l'arc...

Autant de possibilités qui s'offrent à votre groupe dans un cadre verdoyant où la bonne humeur est de mise !

À partir de 12€
Base de 20 personnes payantes
Valable d'avril à septembre

Visites guidées d'Alençon

Et pour une activité culturelle à la rencontre du patrimoine, n'oubliez pas nos visites guidées d'Alençon !
(Voir page 4)

Nos visites guidées : 1h30 / Du lundi au samedi forfait à partir de 160€ / Dimanche 210€ / Jours fériés 230€
Base de 30 personnes payantes / Valable toute l'année



TÉMOIGNAGES



FDSEA

"J'ai travaillé avec le service Réceptif de l'Office du tourisme d'Alençon pour l'organisation d'un évènement national. Le travail avec l'équipe s'est très bien déroulé, les filles ont été très réactives et disponibles. Je recommande".

FDSEA - Fédération départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Orne



Genes diffusion

"Alençon Tourisme nous a accompagnés en juin 2025 pour accueillir un groupe de 120 personnes en transit depuis les Hauts de France. Nos clients ont été enchantés du programme qui leur a été proposé et, de notre côté, nous avons apprécié le confort de la prestation assurée en amont. Cela nous a évité de devoir traiter directement avec chacun des opérateurs concernés. En résumé, un service pro par une équipe pro, à utiliser sans hésitation."



Prévoir assurance

"Nous souhaitons vivement remercier l'équipe pour l'excellent séminaire qui a été organisé pour notre service à Alençon. Elle a su nous proposer des lieux, des activités et des restaurants qui ont parfaitement répondu à nos attentes. L'hôtel, les restaurants, la salle de réunion, les visites guidées et l'activité chocolat, tout a contribué à la réussite de ce moment important pour notre service, et à la satisfaction de tous."

RESTAURANTS & TRAITEURS PARTENAIRES



Chez Fano

22, rue Saint-Blaise
61000 Alençon
80 couverts



Gauthier traiteur

Route du Pont Andreux
61130 Saint-Germain-de-la-Coudre
40 couverts



La Réserve by Fano

3, Place Auguste Poulet-Malassis
61000 Alençon
35 couverts



L'Auberge Normande

Le Pont du Londeau
61250 Valfrembert
120 couverts



Le Haut Ministère

10, rue Saint-Blaise
61000 Alençon
70 couverts



La Maison du Gasseau

Domaine du Gasseau
72130 Saint-Léonard-des-Bois
45 couverts



Soo Good

12, Grande rue
61000 Alençon



La Taverne Giroise

Le Bourg
61250 Saint-Céneri-le-Gérei
35 couverts

Exemple de menu pour vos groupes

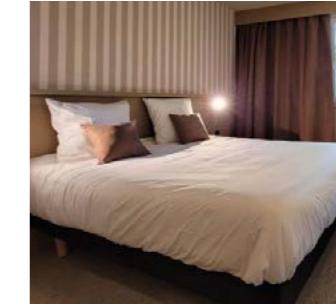
- Apéritif
- Salade de chèvre chaud ou Terrine maison
- Poisson du jour ou ravioles du Dauphiné ou pièce du boucher
- Crème brûlée ou tarte aux pommes
- Vin et café

HÉBERGEURS & SALLES DE SÉMINAIRES PARTENAIRES



Hôtel des Ducs

50, avenue du Président Wilson
61000 Alençon
28 chambres



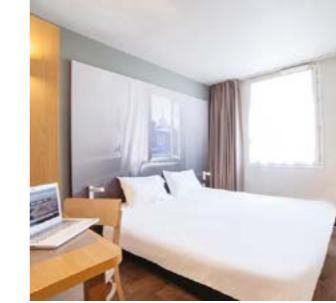
Brit Hôtel Alençon

187, av. du Général Leclerc
61000 Alençon
56 chambres



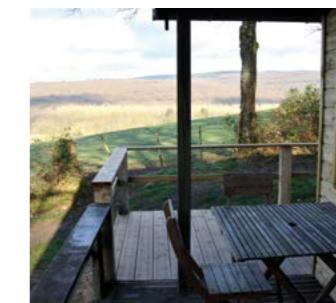
Château de Saint-Paterne****

Rue de la Gaieté
72610 Saint-Paterne
11 chambres



Ibis***

13, place Poulet Malassis
61000 Alençon
52 chambres



Campanile***

ZAT du Londeau
61000 Cerisé
41 chambres



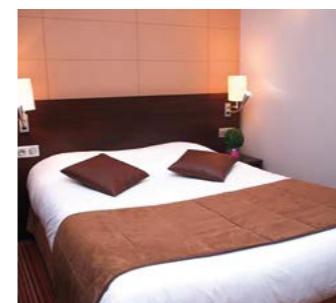
B&B**

Rue François Arago
61000 Alençon
60 chambres



Gîte d'Écoutes

Les Noyers
61250 Écoutes
Capacité 34 personnes



In Design**

Rue de Gatel
61250 Valfrembert
45 chambres



Le château des Requêtes

Les Requêtes
61250 Valfrembert
Capacité 250 personnes



Université du domicile

60, rue Saint-Blaise
61000 Alençon
Capacité 45 personnes

CONDITIONS DE VENTE

Formulaire d'information standard pour les contrats de voyage à forfait par Internet et/ou vendu à l'Office de Tourisme

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. Alençon Tourisme sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Alençon Tourisme dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où il deviendrait insolvable. Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme : les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat. Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires. Le prix du service de voyage ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du voyage. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du service de voyage, le voyageur peut résoudre le contrat. Si le prestataire de service se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du contrat, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début de la prestation, le professionnel responsable annule celle-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début de la prestation en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le voyage. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du voyage, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables. Si, après le début du voyage, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du voyage et que le prestataire de service ne remédie pas au problème. Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du service de voyage. L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Alençon Tourisme a souscrit une protection contre l'insolvenabilité auprès de l'APST. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme, APST, 15 avenue Carnot, 75017 PARIS ; 01 44 09 25 35 ; info@apst.travel, si des services leur sont refusés en raison de l'insolvenabilité d'Alençon Tourisme. Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national consultable depuis : www.legifrance.gouv.fr

Formulaire d'information standard pour des contrats portant sur un service de voyage (Visé au 2^e du I de l'article L.211-1 du code du tourisme, à l'exclusion de ceux visés au 1^o et 2^o du I ainsi que du II de l'article L.211-7 du même code)

Si vous achetez ce service de voyage, vous bénéficierez des droits octroyés par le code du tourisme. Alençon Tourisme sera responsable de la bonne exécution du service de voyage. En outre, comme l'exige la loi, l'Office de tourisme dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements au cas où il deviendrait insolvable. Droits essentiels prévus par le code de tourisme : Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le

service de voyage avant de conclure le contrat de voyage. Le prestataire du service ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution du service de voyage. Les voyageurs peuvent céder leur service de voyage à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires. Le prix du service de voyage ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du voyage. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du service de voyage, le voyageur peut résoudre le contrat. Si le prestataire de service se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du contrat, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début de la prestation, le professionnel responsable annule celle-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début de la prestation en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le voyage. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du voyage, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables. Si, après le début du voyage, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du voyage et que le prestataire de service ne remédie pas au problème. Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du service de voyage. L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Alençon Tourisme a souscrit une protection contre l'insolvenabilité auprès de l'APST. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme, APST, 15 avenue Carnot, 75017 PARIS ; 01 44 09 25 35 ; info@apst.travel, si des services leur sont refusés en raison de l'insolvenabilité d'Alençon Tourisme. Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national consultable depuis : www.legifrance.gouv.fr

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE RELEVANT DE L'APPLICATION DES TERMES DE L'ARTICLE R211-4 DU CODE DU TOURISME

1. Désignation du vendeur

Alençon Tourisme, Etablissement Public Industriel et Commercial, Maison d'Ozé, place de la Magdeleine 61000 Alençon
N° Siret : 810145963 00018
Téléphone : +33 (0)2 33 80 66 33
Courriel : contact@visitalencon.com
Représenté par Madame Fabienne MAUGER – Présidente
Immatriculation au registre des opérateurs de voyage et de séjours : IM 061160001
Garant financier : APST, 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Assureur responsabilité civile professionnelle : Generali (Segment Dommages Entreprises) - 75456 Paris Cedex 09
Service réceptif d'Alençon Tourisme
Téléphone : +33 (0)2 33 80 66 33
Courriel : reservations@visitalencon.com

Ci-après dénommés « l'Office de tourisme »

2. Champ d'application

Les présentes Conditions Particulières de Vente (CPV) s'appliquent sur l'ensemble des prestations vendues par l'Office de tourisme et à l'exclusion de toutes autres conditions. Elles annulent et remplacent toutes les versions précédentes de ces conditions particulières de ventes. Lors de la réservation, le client déclare avoir pris connaissance et accepter les présentes CPV. Toute réservation implique donc de la part du Client l'adhésion entière et sans réserves aux présentes CPV. Conformément à l'article L.211.9 du Code du tourisme, l'Office de tourisme se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations figurant sur les éléments constituant ses prestations, auquel cas ces informations seront portées par écrit à la connaissance des intéressés avant la conclusion du contrat.

3. Réservation de prestations (hébergements, visites, séjours, forfaits)

Les réservations sont enregistrées auprès du Service réceptif :

- par téléphone : +33 (0)2 33 80 66 35
- par mail : reservations@visitalencon.com

4. Paiements

La réservation des autres voyages à forfait ou hors forfait devient ferme, lorsque qu'un acompte est versé (pour les prestations sèches, le règlement est versé dans sa totalité à signature), un exemplaire du devis et les conditions de ventes signées par le client ont été retournées au service réceptif avant la date limite figurant sur le devis.

Sans versement d'un acompte à la date convenue si le devis n'est pas signé avec les CPV et le règlement de l'acompte ou de la totalité de la prestation, la commande est considérée comme annulée.

Lorsque le client est une collectivité publique honorant ses engagements par mandat administratif, la réception d'un bon de commande engageant le client dans l'acceptation des dispositions du contrat vaut réservation ferme.

Le client devra communiquer la liste nominative des participants.

Le client individuel (de 1 à 9 personnes) s'engage à verser le solde de la prestation au plus tard 15 jours avant la date de début du séjour.

Le client groupe (à partir de 10 personnes) s'engage à verser le solde de la prestation dans un délai d'1 mois avant la date de début du séjour et au maximum 1 mois après réception de la facture du service réceptif.

Pour les réservations tardives (moins de trente jours avant le début de la prestation), la totalité du prix sera exigible à la réservation.

5. Réservation et livraison des documents

Les produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité lors du traitement de la demande, le client en sera tenu informé.

Toute confirmation sera suivie de l'envoi d'un bon d'échange par courriel mentionnant la date de réalisation, les prestations, le montant, le lieu de séjour. Les bons d'échanges seront à présenter aux prestataires dès l'arrivée du client. Ils seront accompagnés de la billetterie éventuellement réservée. Certains billets sont expédiés via les services de La Poste, à l'adresse de livraison indiquée lors de la commande. L'Office de tourisme ne saurait être tenu responsable dans le cas où les billets seraient perdus pendant l'acheminement ou endommagés à réception chez le client.

6. Prix

Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises. La taxe de séjour est réglable auprès de nos services lors de votre réservation groupe, auprès des prestataires lors de votre réservation individuelle en conformité avec les conditions fixées par la Communauté Urbaine d'Alençon. Montants consultables sur <https://taxe.3douest.com/> alencon.php

Les prix ne comprennent pas les dépenses à caractère personnel.

7. Assurance annulation

Le client conserve sa responsabilité propre, au titre du groupe et à titre individuel, quant au respect des lois en vigueur (santé et sécurité publiques, code de la route, etc.). Il est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une assurance type « villégiature ». Toute annulation doit être notifiée par écrit par courriel à : reservations@visitalencon.com

Pour les voyages à forfait ou hors forfait, le client est libre de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences d'une annulation résultant de certaines causes.

8. Enfants mineurs

Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat de prestations touristiques comprenant un hébergement, la personne responsable du mineur doit communiquer, pour la conclusion du contrat, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur.

9. Animaux

L'acceptation des animaux est soumise à l'accord des prestataires puis précisée sur le contrat. En cas de non-respect de la clause, le prestataire peut refuser de recevoir le client ; ce dernier, ne pourra alors prétendre à aucun remboursement.

10. Aide au voyageur

L'Office de tourisme est responsable de la bonne exécution des prestations prévues au contrat. Dans ce cadre, si le client est confronté à des difficultés, l'Office de tourisme apportera dans les meilleurs délais une aide appropriée, eu égard aux circonstances de l'espèce.

11. Accessibilité

Malgré tous nos efforts, certaines prestations ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'ensemble des établissements commercialisant des nuitsées ne sont pas tous accessibles excepté les établissements recevant du public (E.R.P.). Concernant les activités sportives et de loisirs, la plupart sont liées à des contraintes naturelles (rivière, etc.) et matérielles (activités de pleines natures, kayak, randonnées vélos...). Ces prestations ne sont pour la plupart pas accessibles aux personnes en situation de handicap et aux femmes enceintes, ainsi qu'aux enfants. Certaines prestations sont régies par des contraintes réglementaires (savoir nager 25 mètres, condition physique, condition d'âge, de taille, etc.) et ne sont donc pas accessibles à tout public. De plus, certaines activités nécessitent un équipement adapté. Ainsi, dans le cadre des activités de randonnée, le client doit notamment être muni de chaussures adaptées, d'un manteau de pluie, d'un encas d'eau, d'une carte IGN, de vêtements chauds. Dans le cadre des activités d'eaux vives, le client doit notamment être muni d'un maillot de bain, d'une serviette, d'eau, et de chaussures de sport.

12. Rétractation

Le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration, de billetterie qui sont fournies à une date ou à une période déterminée en application de l'article L.211-20-4 du Code de la consommation. En aucun cas la fin de la visite n'excédera l'heure de fin de visite indiquée sur le contrat.

13. Modification de réservation de voyages à forfait ou hors forfait

Toute modification d'une réservation par le client doit être signalée par mail à : reservations@visitalencon.com. Elle est alors soumise à accord de l'Office de tourisme assortie de possibles ajustements tarifaires en découlant. Le client ne peut modifier le déroulement de son séjour, sauf accord préalable de l'Office de tourisme. Les éventuels frais supplémentaires restent entièrement à sa charge, sans qu'il puisse prétendre au remboursement des prestations dont il n'a pas bénéficié du fait de ces modifications. Le nombre de participants ne pourra être modifié à moins de 15 jours avant la date de la prestation pour les séjours n'incluant pas d'hébergement, et à moins de 30 jours pour les séjours avec hébergement. Passé ce délai, le client devra régler la somme prévue au contrat même si le nombre de personnes est inférieur à celui précisé lors de la réservation. Toute inscription supplémentaire entraîne une majoration de la facture en

conséquence. En cas de modification de l'effectif, l'office de tourisme se réserve le droit de réviser ou de résilier le contrat. Le manque de participants peut être un motif valable d'annulation pour certaines prestations.

14. Annulation

1-Du fait du client

Le client a la possibilité de résilier le contrat à tout moment, avant le début de la prestation. Pour que cette résiliation soit valable, il doit en informer Alençon tourisme par mail ou par courrier, dans un délai de 48 heures au plus tard avant le début de la prestation.

Barème des frais d'annulation :

- Si l'annulation totale ou partielle intervient plus de 30 jours avant le début de la prestation, aucune pénalité ne sera appliquée et Alençon Tourisme remboursera l'acompte perçu hors les frais de dossier. Néanmoins, suivant les conditions générales de ventes des prestataires concernés, ce délai de plus de 30 jours pourra être revu à la hausse.
- Si l'annulation totale ou partielle intervient entre le 30^e et le 21^e jour avant le début de la prestation, une somme égale à 30% du prix de la prestation sera retenue
- Si l'annulation totale ou partielle intervient entre 20^e et le 8^e jour avant le début de la prestation, une somme égale à 50% du prix de la prestation sera retenue
- Si l'annulation totale ou partielle intervient entre 7^e et le 3^e jour avant le début de la prestation, une somme égale à 80% du prix de la prestation sera retenue
- Si l'annulation totale ou partielle intervient moins de 3 jours avant le début de la prestation, la totalité de la prestation sera retenue.

2-Du fait d'Alençon Tourisme

Alençon Tourisme a la possibilité de résilier le contrat à tout moment, avant le début de la prestation. Dans ce cas, Alençon Tourisme procédera à un remboursement intégral des sommes versées par le client, moins les frais de résolution appropriés. Ce remboursement intervient au plus tard dans les trente jours suivant la résiliation du contrat.

Alençon Tourisme ne sera redevable d'aucune indemnisation supplémentaire, si la résiliation du contrat intervient dans les cas suivants :

- a/ **Le nombre de personnes inscrites pour le voyage ou le séjour est inférieur au nombre minimal indiqué dans le contrat**, dans ce cas, l'Office de tourisme notifie par email ou par courrier la résiliation du contrat au client dans le délai fixé par le contrat, selon le calendrier suivant :
 - Vingt jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée dépasse 6 (six) jours ;
 - Sept jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée est de 2 (deux) à 6 (six) jours ;
 - Quarante-huit heures avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages ne durant pas plus de 2 (deux) jours ;
- b/ **Alençon Tourisme est empêché d'exécuter le contrat en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables**. Dans ce cas, Alençon Tourisme notifie par email ou par écrit la résiliation du contrat au voyageur dans les meilleurs délais avant le début du voyage ou du séjour.

15. Retard / dépassement d'horaires

Le programme est convenu pour un jour et des horaires spécifiques qui doivent être respectés par le client. En cas d'impossibilité ou d'arrivée tardive, le client doit prévenir directement le(s) prestataire(s) dont l'adresse et le téléphone figurent sur le(s) bon(s) d'échange. Les prestations non réalisées ou réalisées en partie du fait du client restent dues en totalité et non remboursables. En aucun cas la fin de la visite n'excédera l'heure de fin de visite indiquée sur le contrat.

16. Cas de force majeure

Les obligations contenues aux présentes ne seront pas applicables ou seront suspendues si leur exécution est devenue impossible en raison d'un cas de force majeure tels que notamment : acte de puissance publique, hostilités, guerre, fait du Prince, catastrophe naturelle, incendie, inondation... (liste non exhaustive) c'est-à-dire de l'occurrence d'un événement que les parties n'avaient pas eu la possibilité de prévoir, qui sera indépendant de leur volonté et incapable de surmonter malgré leur diligence et leurs efforts pour y résister. Chaque partie devra en informer l'autre dans les meilleurs délais en cas de survenance d'un événement de force majeure l'empêchant d'exécuter tout ou partie de ses obligations contractuelles. Les parties devront mettre en œuvre tous leurs efforts pour prévenir ou réduire les effets d'une inexécution du contrat causée par un événement de force majeure ; la partie désirant invoquer un événement de force majeure devra notifier immédiatement à l'autre partie le commencement et la fin de cet événement, sans

quoi elle ne pourra être déchargée de sa responsabilité. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage est imposée par des circonstances de force majeure.

17. Cession du contrat



BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE D'ALENÇON

(Ouvert toute l'année)

Accueil du public : 38, rue aux Sieurs

Siège social : Place de la Magdeleine

+33 (0)2 33 80 66 33

contact@visitalencon.com

www.alencontourisme.com

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE SAINT-CÉNERI-LE-GÉREI

(Ouvert d'avril à septembre)

Auberge des sœurs Moisy

61250 Saint-Céneri-le-Gérei

Suivez-nous
sur nos réseaux

